

Le 27 MAI 2014



AVIS AUX RIVERAINS DE LA RUE KLEBER

Chère Madame, cher Monsieur,

Approuvé le 15 décembre 2000 à l'issue d'une enquête publique, le Plan de déplacements urbains (PDU) de la Région Ile-de France a pour objectif de rééquilibrer l'usage des modes de transports collectifs à l'aide de mesures d'exploitation à court terme et visibles pour l'utilisateur : développement des transports en commun, réaménagement de voirie...

La mise en œuvre du PDU se fait principalement sur les lignes de bus et sur les pôles d'échange, parmi lesquels le contrat de pôle « Mairie d'Issy – Corentin Celton » relatif aux deux stations de la ligne 12 du métro à Issy-les-Moulineaux.

Dans le cadre du projet de réaménagement du pôle « Mairie d'Issy – Corentin Celton » initié en 2009, la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest va engager la requalification des espaces de la gare routière Mairie d'Issy et de ses abords de mi-juin à fin septembre 2014.

Dans la continuité de la première tranche réalisée en 2011 sur la rue Hoche, les travaux de la deuxième tranche concernent la rue Kléber, entre les rues Hoche et Général Leclerc.

Ces travaux permettront notamment d'ouvrir la gare routière et la rue Kléber vers la place Bonaventure Leca en supprimant les kiosques vétustes aujourd'hui détournés de leur destination initiale, et de végétaliser les espaces rénovés.

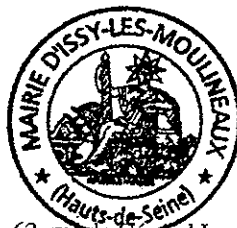
Durant toute la durée du chantier, des quais provisoires seront créés et les arrêts de bus de la gare routière seront déplacés.

Afin de vous informer de ces dispositions, je vous invite à la réunion qui sera présidée par Olivier RIGONI, Conseiller Municipal délégué aux Espaces Publics :

**le mercredi 4 juin 2014 à 20h00,
en salle multimédia de l'hôtel de Ville,
62 rue du Général Leclerc**

A cette occasion, des représentants de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Seine Ouest se tiendront à votre disposition pour répondre à vos questions relatives à cette opération.

Demeurant à votre écoute, je vous prie d'agréer, chère Madame, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Le Député-Maire
Ancien Ministre

A vous André

André SANTINI

Hôtel de Ville - 62, rue du Général Leclerc
Centre Administratif Municipal - 47, rue du Général Leclerc
- 92131 Issy-les-Moulineaux Cedex -
Tél. : 014 123 8000 (lignes groupées) - Fax : 014 123 8502
Internet : <http://www.issy.com>
Courriel : iris@ville-issy.fr

Toute correspondance doit être adressée à M. le Maire